

— La chasse sera fermée, le 2 février, dans les départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain.

— On nous fait la demande suivante :

« *La Guillotine aux Terreaux.*—Pourrait-on déterminer, avec précision, l'emplacement où fut dressé en 1793, place des Terreaux, la sinistre machine qui y fonctionna trop longtemps ? La maison qui est traversée par le passage des Terreaux a remplacé un pâté de constructions qui, à cette époque, avançait de plusieurs mètres sur l'alignement actuel.

« Il est probable que la guillotine fut dressée en face de l'Hôtel-de-Ville, dans l'axe du passage actuel, et peut-être à l'endroit où stationnent les fiacres.

« N'y aurait-il pas un intérêt historique et local à marquer, d'une pierre noire commémorative, le lieu où coula le sang des martyrs de la Révolution?
J. R. »

Cette note accentuée devait être contenue dans *Y Intermédiaire lyonnais* que nous avions commencé en octobre et que nous avons interrompu depuis.

Cet *Intermédiaire* très-goûté sera repris dans nos prochains numéros.

A. V.